# 

# 

# **LABEL EUROPEEN ODYSSEA®**

# **« DESTINATION BLEUE D’EXCELLENCE »**

# **FICHE DE DEMANDE DE PARTICIPATION**

# **AU CONTRAT TERRITORIAL DE COOPERATION ET DE GOUVERNANCE ODYSSEA® TOURISME ET CROISSANCE BLEUE**

# **COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DU TERRITOIRE DE LA COTE OUEST**

# *ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L’OCEAN INDIEN*

# [LOGO PARTENAIRE] - [A INTEGRER PAR VOS SOINS]

# La Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, représentée par Joseph Sinimalé, Président

# [Nom de l’institution partenaire, représenté(e) par prénom & nom, fonction] - [à remplir par vos soins]

# La SCIC Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, représentée par Philippe Calamel, Directeur Général

**1. Préambule**

**1.1. Le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue**

Le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue a été retenu comme projet stratégique, au sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, et par la Commission Européenne. Il bénéficie de l’appui des États et des Régions signataires du Livre Blanc du modèle Odyssea® ; un réseau fort d’un label européen et d’un projet stratégique d’innovation de croissance bleue et verte autour des villes-ports et territoires intégrés, qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne.

Odyssea® c’est d’abord une vision stratégique, économique, d’une nouvelle offre innovante de Tourisme Bleu® dans une logique de multi-destinations bleues qui caractérisent une nouvelle démocratisation de l’accès aux activités aquatiques, nautiques, patrimoniales autour des Villes-Ports. Un nouvel « Or Bleu » qui contribue à la Croissance Bleue, le développement durable et intégré plus innovant, solidaire et éthique des **Villes-Ports, leurs voies de navigation et des Routes Bleues**. C’est aussi une marque européenne touristique de qualité, déposée à l’INPI, propriété de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) et déléguée au Groupement Européen Odyssea, pour étendre le réseau des Villes-Ports en Europe. Un réseau européen de nouvelles Routes et Voies Bleues navigables, reconnu par une marque collective de Qualité, pour promouvoir une offre touristique originale, garante d’une plus grande attractivité pour les destinations engagées et une économie plus compétitive pour les entreprises.

Pour les **institutions françaises et européennes**, Odyssea est un modèle territorial de l’économie bleue, intégré, dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l’économie bleue (Croissance Bleue), assurant la mise en réseau exemplaire des **Villes-ports et leurs voies de navigation, en lien avec leurs territoires de l’hinterland**. Il concrétise **un nouveau modèle économique et de solidarité entre la ville -Port et le territoire rural, et ses acteurs professionnels : cluster économique**. Il engage une coopération régionale, européenne, une mise en réseau via un grand Itinéraire culturel Mer et Terre dans l’éthique du Conseil de l’Europe, de l’UNESCO, de valorisation touristique des Routes Bleues navigables : Mers, Voies navigables intérieures (fleuves, canaux, lacs) et les Routes Bleues®. Cette fiche préalable d’engagement s’inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération des villes-ports et régions maritimes, en cohérence avec la contribution européenne « Odyssea® Croissance Bleue 2014-2020 » qui précise l’importance du rôle joué par l’industrie du tourisme, en tant que catalyseur stratégique pour la croissance économique des territoires, source d’emplois non délocalisables et pilier incontestable en termes d’inclusion sociale. Le tourisme est une activité économique majeure dont l’impact sur la croissance économique et l’emploi, en France et en Europe, est largement positif.

La contribution « Odyssea® Croissance Bleue 2014-2020 » propose une stratégie d’envergure pour l’innovation européenne et française, au service d’une croissance bleue durable et l’attractivité des Villes-Ports. L’île de la Réunion et la Communauté d’Agglomération Territoire de la Côte Ouest font partie intégrante de cette stratégie qui consiste en la mise en tourisme d’excellence des Routes Bleues navigables et des Voies Bleues, des balades au fil de l’eau, des ports connectés aux territoires ruraux par des moyens innovants de mobilité, des itinéraires patrimoniaux Mer & Terre. Cette stratégie intégrée vise à soutenir le revenu, à développer l’emploi et à améliorer la qualité de vie des habitants et des acteurs des filières du tourisme bleu : touristiques, agricoles, artisanales… ainsi qu’à soutenir la recherche, l’innovation et le développement durable.

Odyssea® est une marque protégée à l’INPI, un label européen riche de 6 modèles intégrés de développement durable, économique, territorial construit autour de 6 pôles territoriaux développés en France et en Europe à titre exclusif par la Société Coopérative d’intérêt Collectif (SCIC) Groupement Européen Odyssea Tourisme et Croissance Bleue.

**1.2. La Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest**

Avec une densité de 390 habitants/km², le Territoire de la Côte Ouest figure en bonne place parmi les autres microrégions de l’île. Quant à La Réunion, avec ses 332 habitants au km² en 2010, elle affiche une des densités les plus importantes de tout l’Outre-mer (114 hab. /km² en métropole). La question de l’occupation de l’espace, marquée par d’énormes contrastes de densité à La Réunion, est à la croisée des défis environnementaux, économiques et sociaux de l’Ile. Si le relief, l’Histoire et l’économie sucrière ont conduit à concentrer 82 % de la population sur la frange côtière et les mi-pentes, on peut souligner que les zones inhabitées couvrent par ailleurs la moitié de sa superficie. Toutefois, la lutte contre l’étalement urbain - le mitage - au détriment des espaces naturels et des terres agricoles est toujours à l’ordre du jour dans l’Ouest. Cette sobriété foncière, gage de développement durable d’un territoire, est donc au cœur d’arbitrages difficiles entre préservation de l’environnement, développement économique et accueil des nouvelles générations d’habitants.

Berceau du peuplement de l’île de La Réunion, la côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs. Son cadre de vie et ses paysages exceptionnels associés à un riche patrimoine muséal et naturel font la réputation de la microrégion.

Figurer au patrimoine mondial de l’UNESCO pour « ses pitons, cirques et remparts » a supposé pour La Réunion des choix clairs de préservation d’un patrimoine naturel exceptionnel, avec des outils, au premier rang desquels apparaissent le Parc National, la Réserve naturelle marine et la Réserve de l’Etang de St-Paul. Si l’endémisme est rapporté à l’échelle des Mascareignes, l’indice de biodiversité de 46 % donne une valeur environnementale indéniable au territoire. Le nombre d’espèces endémiques par km2 y est trois fois plus élevé qu’à Hawaï et cinq fois plus qu’aux Galápagos.

La moitié du territoire jouit ainsi d’une reconnaissance de son intérêt écologique. En revanche, la vigilance sur l’implantation des activités humaines est de mise, même si le tissu urbain ne s’étend que sur 14 % de sa surface globale.

L’Ouest est un territoire hautement stratégique grâce au port industriel et commercial, vecteur d’emplois, et seule porte d’entrée maritime des biens et marchandises de l’île. La démographie dynamique de La Réunion laisse espérer demain un développement favorable de l’activité portuaire pouvant impacter le territoire par la création d’emplois indirects.

Avec le seul port marchand de l’île (4 300 000 T/an), 40 % des zones d’activités (350 hectares) du territoire et 10 120 entreprises (services, commerces, construction, industries, transports), l’Ouest se hisse sans difficultés à la première place sur le plan du dynamisme démographique et économique.

Ainsi, l’Ouest garde son leadership sur ce positionnement local en matière de tourisme et d’économie portuaire et logistique.

L’autre moteur économique de l’Ouest reste le tourisme avec une majorité des lits d’hôtels : 20 hôtels classés (dont 10 de 3 et 4 étoiles), 450 000 nuitées/an en moyenne.

Quant à l’agriculture avec ses 10 000 ha de surface dédiés et ses 1 470 exploitations agricoles, elle s’est concentrée et tente de préserver le sens du projet d’intérêt général (PIG) de basculement des eaux de l’Est vers l’Ouest qui a conduit à la protection de plus de 7000 hectares de terres agricoles.

**2. Le Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue pour la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest**

Dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020 et du Contrat de Plan État-Région 2014-2020 de La Réunion, la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite mettre en place sur son territoire le 1er Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue de l’océan Indien.

Ce contrat vise à renforcer la collaboration entre les différents acteurs publics et privés qui œuvrent pour le développement économique de la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest autour de la Croissance et du Tourisme Bleus.

# La Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite par sa candidature au label Odyssea® « Destinations Bleus d’Excellence » fédérer l’ensemble des forces vives du territoire qu’elles soient institutionnelles ou privées (du monde de l’économie, du patrimoine, du tourisme, de la mer, de l’environnement…) dans les champs d’actions et de compétences de chacun pour mener à bien son projet de développement touristique intégré, durable et inclusif autour des 6 pôles territoriaux du modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue.

# Cette nouvelle gouvernance sous forme de triple hélice/DLAL (développement local mené par les acteurs locaux) permettra à chaque signataire d’être force de proposition autour de la croissance et du tourisme bleus.

**3. L’objet de l’adhésion préalable au Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue de l’océan Indien**

# Je soussigné(e) [prénom & nom du (de la) président(e) - à remplir par vos soins] atteste que la structure que je représente souhaite accompagner la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest dans sa candidature au label européen Odyssea® « Destinations Bleues d’Excellence - Escale Patrimoine Phare de La Réunion » pour plus d’attractivité, de croissance et d’emploi, par un développement intégré, durable et inclusif autour des 6 pôles territoriaux du modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue.

# Je soussigné(e) [prénom & nom du (de la) président(e) - à remplir par vos soins] souhaite s’inscrire dans le futur Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance[[1]](#footnote-1) Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue pour répondre aux objectifs et enjeux suivants fixés par la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest :

1. Stimuler la performance et la compétitivité économique en matière de tourisme durable / écotourisme / slow tourisme bleu au profit des entreprises et de l’emploi, dans le respect et la préservation du patrimoine culturel et naturel local.
2. Repenser l’organisation touristique du Territoire de la Côte Ouest pour plus d’attractivité en s’appuyant sur le label européen Odyssea®« Destinations Bleues d’Excellence ».
3. Promouvoir les compétences et l’innovation par un soutien aux entreprises par des investissements productifs innovants et éco-compatibles de croissance bleue de la Ville-Port du futur.
4. Renforcer l’attractivité des villes-ports de la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et de leur hinterland sur la scène touristique internationale par le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d’Excellence ».
5. Renforcer l’image du Territoire de la Côte Ouest en tant que Destination France et Europe dans le bassin de navigation de l’océan Indien.
6. Créer le tourisme des années futures plus solidaire, plus respectueux de l’environnement et des habitants en mettant « en scène » le Territoire de la Côte Ouest autour de son patrimoine, de ses savoir-faire, ses paysages, sa gastronomie…
7. Favoriser la création de produits touristiques durables à forte valeur ajoutée économique bénéfique à la création d’emplois non délocalisables.
8. Favoriser l’accessibilité, le développement et la démocratisation des activités nautiques et aquatiques à destination de la population locale et des clientèles touristiques par la création des Grands Stades Bleus Nautiques.
9. Favoriser l’insertion professionnelle des jeunes dans les filières d’excellence autour de la croissance et du tourisme bleus.
10. Créer et promouvoir de nouvelles itinérances douces par les Routes Bleues® mer et littoral de multi-destination, pour devenir une place forte du nautisme et de la plaisance dans le bassin de navigation de l’océan Indien.
11. Développer des secteurs touristiques à forte valeur ajoutée pour le territoire.
12. Développer la petite et la moyenne croisière à forte valeur ajoutée pour la destination.
13. Développer et consolider le tissu économique autour de la croissance et du tourisme bleus pour plus de richesse, nécessaire à la création et / ou au maintien d’emplois.
14. Devenir une place forte de la croissance et du tourisme bleus en inscrivant notre destination dans son bassin de navigation comme « Escale Patrimoine Phare » par la création du grand itinéraire culturel « Cultural Via Odyssea® » océan Indien, dans l’éthique du Conseil de l’Europe et l’UNESCO.
15. S’appuyer sur des produits à forte valeur ajoutée économique, identitaire de son territoire, bénéfique à l’ensemble de sa destination et notamment à l’emploi des jeunes.

Je soussigné(e) [prénom & nom du (de la) président(e) - à remplir par vos soins] soutient la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest pour être :

1. Force de proposition en matière de tourisme bleu selon le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, auprès du Comité Régional du Tourisme dans une stratégie de co-branding.
2. Force de proposition en matière de croissance bleue selon le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, auprès de la Région île de La Réunion.
3. Reconnue comme territoire de bonne pratique autour de la croissance et du tourisme bleus dans la stratégie du Comité interministériel de la mer (CIMer) : l’ambition maritime de la France du 21ème siècle.
4. Acteur du développement du tourisme maritime et côtier dans le cadre de la croissance bleue souhaitée par la Commission européenne dans le cadre du Programme Opérationnel INTERREG V océan Indien.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prénom & Nom | [Prénom] [A remplir par vos soins]  [Nom] [A remplir par vos soins] | |
| Organisation | [A remplir par vos soins] | |
| Fonction | [A remplir par vos soins] | |
| Personne référente | [Prénom] [A remplir par vos soins]  [Nom] [A remplir par vos soins]  [Fonction] [A remplir par vos soins] | |
| Nos champs d’actions et de compétences |  | |
| Je souhaite m’engager sur les pôles territoriaux suivants (plusieurs choix possibles) |  | **Pôle territorial 1 - aménagements exemplaires**  Ville-Port du futur – port de plaisance exemplaire – attractivité – croissance bleue durable |
|  | **Pôle territorial 2 - mettre en tourisme nautique et aquatique la destination bleue inclusive et durable**  « Le Grand Stade Bleu Nautique® » |
|  | **Pôle territorial 3 - accueil - qualité - médiation patrimoines - offres - produits - services**  Comptoir Culturel Maritime d’accueil et d’information – La Maison du Tourisme Bleu® |
|  | **Pôle territorial 4 - écotourisme & mobilité douce – préserver la biodiversité**  Tourisme bleu® durable Odyssea Protect® |
|  | **Pôle territorial 5 - itinérance culturelle et nouvelles expériences de loisirs mer et terre**  Itinéraire international « Cultural Via Odyssea® et les Routes Bleues® mer et littoral |
|  | **Pôle territorial 6 - marketing territorial - formation, insertion et professionnalisation des acteurs des filières concernées**  Nouvelles destinations bleues® inclusives et attractives |
| Signature + tampon | [A remplir par vos soins] | |
| Date et lieu | [A remplir par vos soins] | |

**LES 6 POLES TERRITORIAUX INTEGRÉS AU LABEL EUROPEEN ODYSSEA®**

**« DESTINATIONS BLEUES D’EXCELLENCE »**

**PÔLE TERRITORIAL 1 - AMÉNAGEMENTS EXEMPLAIRES**

**VILLE-PORT DU FUTUR – PORT DE PLAISANCE EXEMPLAIRE – ATTRACTIVITÉ – CROISSANCE BLEUE DURABLE**

L’objectif est de caractériser l’ambition de la Ville-Port d’Avenir, littorale, fluviale, pour créer un environnement propice au développement d’une identité maritime, fluviale et un courant d’affaires entre les territoires par des Innovations, des aménagements urbains, paysagers, portuaires…, de créer du lien entre la ville-port et ses habitants, en faire un lieu d'épanouissement et de proximité avec la mer, son fleuve, ses patrimoines, la nature. En lien et cohérence avec les documents cadres et de planification : PLU, SCOT, SRADDET, les stratégies nationales et européennes… des investissements locaux en faveur de la Croissance Bleue et Verte, contribuant à construire l’avenir maritime de sa région, en conciliant dynamisme économique, innovations (smart-city) et préservation de l’environnement. Des aménagements productifs à énergie positive privilégiant les nouvelles mobilités douces, les données numériques, les aménagements paysagers plus identitaires, la proximité et une meilleure connectivité avec la mer, le fleuve, les terroirs ruraux, les activités, les sports, garantissant la démocratisation des activités aquatiques, nautiques, culturelles, commerciales, le soutien aux entreprises de l’économie bleue, aux startups, aux universités, chercheurs, associations, artistes… associés.

**PÔLE TERRITORIAL 2 - METTRE EN TOURISME NAUTIQUE ET AQUATIQUE LA DESTINATION BLEUE INCLUSIVE ET DURABLE**

**« LE GRAND STADE BLEU NAUTIQUE® - ROUTES BLEUES® NAUTIQUES ET AQUATIQUES, PATRIMONIALES ET CULTURELLES »**

L’objectif est de faire des Villes-Ports d’Avenir les nouvelles « Destinations Bleues durables », à l’exemple des « stations montagne », par la valorisation territoriale d’une offre globale de multi-activités selon les 7 piliers structurants et d’attractivité du label européen Odyssea. Une mise en Tourisme Bleu® durable au fil des saisons, démocratisant l’accès aux activités nautiques et aquatiques, assurant la structuration conjointe des offres et des services (public/privé cluster d’entreprises – packages/forfaits), la connectivité, la formation, les aménagements et la signalisation des lieux de pratique des activités nautiques, de plaisance, des nouveaux loisirs aquatiques du futur, des sports et loisirs au fil de l’eau… le long des Routes Bleues® nautiques et aquatiques, patrimoniales et culturelles.

**PÔLE TERRITORIAL 3 - ACCUEIL – QUALITÉ – MÉDIATION PATRIMOINES – OFFRES – PRODUITS - SERVICES**

**COMPTOIR CULTUREL MARITIME D’ACCUEIL ET D’INFORMATION – LA MAISON DU TOURISME BLEU®**

L’objectif est de faire de la qualité et de l’accueil une marque de reconnaissance du réseau. Équiper les Offices de Tourisme en « Comptoirs Culturels d’Information », faire des Capitaineries des « Comptoirs Culturels Maritimes ». Inventer la « Maison du Tourisme Bleu® », le nouveau pôle d’information nautique et des activités de tourisme bleu, de promotion et de vente des offres, qui assure et concrétise une signature plus maritime, un espace innovant qui valorise et distribue les produits et les services, qui facilite le début du voyage, le partage de l’histoire maritime locale, valorise de façon spectaculaire le récit par des moyens innovants de médiation numérique.

**PÔLE TERRITORIAL 4 - ÉCOTOURISME & MOBILITÉ DOUCE – PRESERVER LA BIODIVERSITÉ**

**TOURISME BLEU® DURABLE ODYSSEA PROTECT®**

L’objectif du modèle Odyssea Protect® est de marquer les Destinations Bleues durables comme de véritables pôles d’excellence de la résilience écologique qui adoptent un plan de mobilité douce et une stratégie touristique d’éco-tourisme qui visent à une meilleure connectivité et découverte responsable de la mer, du littoral et de l’arrière-pays. Un modèle qui vise à assurer une co-gestion en faveur de la protection de la Mer, de la biodiversité, des paysages… en développant la concertation et la co-production avec les structures gestionnaires compétentes (Parc naturel, service environnement des collectivités locales…), avec des moyens opérationnels comme le Passeport Vert (ONU), la promotion des éco-gestes et des pratiques responsables avant, pendant et après la visite des voyageurs et habitants.

**PÔLE TERRITORIAL 5 - ITINÉRANCE CULTURELLE ET NOUVELLES EXPÉRIENCES DE LOISIRS MER ET TERRE**

**ITINÉRAIRE INTERNATIONAL « CULTURAL VIA ODYSSEA® » ET LES ROUTES BLEUES® MER ET LITTORAL**

L’objectif et d’accroître l’attractivité touristique des nouvelles Destinations Bleues avec la mise en valeur conjointe de son Patrimoine naturel et culturel. Une mise en tourisme exemplaire et culturel d’itinérance avec le nouveau concept innovant de « Routes Bleues ® d’Europe » : les nouveaux itinéraires de découverte de la France et de l’Europe au fil de l’eau. Une itinérance originale et attractive qui permet l’accès à la connaissance et aux récits multimédia de 3 000 ans d’héritage maritime et de navigation, du savoir de port en port, vers les villes et les communes rurales, sur les sentiers du littoral et les chemins de halage des voies fluviales et navigables. Des itinérances intégrant un plan ambitieux de numérisation des patrimoines, de valorisation des traditions et savoir-faire locaux, la création d’un récit attractif et innovant des itinéraires de navigation et des balades au fil de l’eau, dans les bonnes pratiques des Itinéraires culturels du Conseil de l’Europe, des valeurs et chartes de l’Unesco, des Parcs naturels.

**PÔLE TERRITORIAL 6 - MARKETING TERRITORIAL - FORMATION, INSERTION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DES FILIÈRES CONCERNÉES**

**NOUVELLES DESTINATIONS BLEUES® INCLUSIVES ET ATTRACTIVES**

L’objectif est la structuration et la promotion d’une nouvelle offre de marketing territorial de « marque » de Destinations Bleues®, plus compétitives et visant à développer et renforcer l’existant, à mutualiser les moyens et coupler les destinations en réunissant et valorisant leurs atouts (naturels, culturels, patrimoniaux, gastronomiques). Une stratégie commune de développement de multi-destinations bleues inclusives promues en réseau et au cœur de leur grand bassin international de navigation (valeur ajoutée des « marques » des mers et océans, itinéraires communs - Routes Bleues européennes Odyssea® à l’exemple d’EuroVelo-route). L’idée originale est simple : favoriser l’itinérance bleue et permettre aux touristes de visiter des destinations lors d’un même séjour. Avec les Routes Bleues c'est toute une nouvelle offre touristique intercommunale et régionale des 4 saisons qui voit le jour, avec des circuits, des formalités et des connexions facilités. L’objectif est de caractériser le secteur du tourisme bleu en fonction de la demande et du nouvel environnement commercial, en renforçant l’attractivité multiple offerte par la marque de son bassin maritime (Déclinaison de Pass’Port Méditerranée, Atlantique, Caraïbes, Océan Indien…). Un défi touristique d’envergure qui vise à renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de l’économie bleue et du tourisme maritime, côtier, fluvial, créatrice de richesses et d’emploi. Un marketing de marques (co-branding) des Destinations Bleues, fédérées autour d’un label et une marque de séjours qui valorisent l’exceptionnelle biodiversité des territoires (l’écotourisme fait partie des filières porteuses ciblées), leurs patrimoines culturels et historiques et mettent en avant leur complémentarité. Des moyens concrets qui visent à promouvoir collectivement, à distribuer, vendre, fidéliser, les produits/services de Tourisme Bleu durable. C’est l’application collective d’une stratégie de co-branding en faveur d’un cluster des entreprises de l’économie bleue, d’un portail web commun des Destinations Bleues, de déploiement d’innovations digitales, des opérations de promotion collective d’offres au fil des saisons, la création de boutiques de marque territoriale et de distribution… visant à conforter l’économie et la création d’emplois.



1. *Le contrat territorial de coopération et de gouvernance ne vous engage pas d’un point de vue financier. Ce dernier vise à mettre en place un partenariat de co-développement dans le respect des champs de compétence de chacun, dans le cadre du modèle de développement territorial durable et inclusif Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue appliqué à la destination Territoire de la Côte Ouest.* [↑](#footnote-ref-1)